



COMMUNE DE POMMEUSE

À rappeler dans toute correspondance

Dossier n° DP 077 371 25 00013

Date de dépôt : 03/02/2025

Demandeur : AVISUN (MHG), représentée par
Monsieur MECHERGUI Hayat

Pour : Installation de 9 panneaux
photovoltaïques noirs antireflets en
surimposition à la toiture pour une surface de
16,41m²

Adresse du terrain : 36 Rue du Moulin Jacquot
à POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2025/015
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la déclaration préalable déposée le 03/02/2025 par AVISUN (MHG), représentée par Monsieur MECHERGUI demeurant 109 Avenue Aristide Briand à LES PAVILLONS SOUS BOIS (93320) ;

VU l'affichage en mairie en date du 05/02/2025 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- pour l'installation de 9 panneaux photovoltaïques noirs antireflets en surimposition à la toiture pour une surface de 16,41m² ;
- sur un terrain situé 36 Rue du Moulin Jacquot à POMMEUSE (77515) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à **POMMEUSE**, le 05 février 2025

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.